

La prime sfi : si vous réussissez beaucoup de cours sfi, vous pouvez gagner de l'argent

La prime sfi, c'est une possibilité de gagner de l'argent si vous réussissez certains cours de sfi.

Cela permet à ceux qui viennent d'arriver en Suède d'apprendre le suédois plus vite et de trouver un travail plus facilement.

Voici combien de primes sfi vous pouvez gagner.

Vous devez obtenir au moins la note Admis (Godkânt) au cours 1B, 2C ou 3D.

Vous devez terminer ce cours dans un délai de douze mois après avoir commencé ce cours.

Si vous obtenez au moins la note Admis au cours 1B, vous pouvez obtenir la somme de 6.000 couronnes suédoises (SEK).

Si vous obtenez au moins la note Admis au cours 2C, vous pouvez obtenir la somme de 8.000 SEK.

Si vous obtenez au moins la note Admis au cours 3D, vous pouvez obtenir la somme de 12.000 SEK.

Vous ne pouvez pas recevoir plus de 12.000 SEK au total.

Si vous avez droit à une prime pour un nouveau cours, nous déduisons du montant les primes que vous avez déjà reçues.

Les montants des primes ne sont pas soumis à l'impôt.

Votre aide alimentaire ou vos allocations de réfugié ou d'immigrant récemment arrivé ne sont pas modifiés.

Règlement pour obtenir la prime sfi

Voici le règlement de la prime sfi ;

1. Vous avez été inscrit au registre d'état-civil d'une commune suédoise pour la première fois après le 1^{er} juillet 2010.
2. Vous êtes âgé de 18 à 64 ans.
3. Vous avez obtenu au moins la note Admis au cours 1B, 2C ou 3D.
4. Vous avez obtenu au moins la note Admis dans un délai de douze mois après avoir commencé ce cours.
5. Vous devez avoir obtenu au moins la note Admis dans un délai de 15 mois après avoir été inscrit dans une commune pour la première fois.

6. Vous devez envoyer une demande à la commune où vous habitez dans un délai de trois mois après avoir terminé le cours.

Pour obtenir la prime sfi, vous devez être réfugié ou avoir un besoin de protection. Vous pouvez également avoir obtenu votre permis de séjour parce que vous avez votre famille en Suède.

La prime sfi s'applique aussi aux personnes ayant un permis de séjour limité dans le temps ainsi qu'aux personnes qui ont obtenu le droit de rester en Suède par suite d'obstacles à leur refoulement.

Les dispositions sont expliquées clairement dans la loi suédoise sur les étrangers, chapitre 5, articles 1, 2, 3, 3a, 4 ou 6, chapitre 12, article 18, chapitre 21 et chapitre 22.

Ils ne peuvent pas avoir la prime sfi :

Les personnes qui font des études en Suède temporairement.
Les personnes venues en Suède pour travailler.

Adressez-vous à votre municipalité

Votre municipalité sait le plus souvent si vous avez droit à la prime sfi.

Parfois, votre municipalité peut vous demander de présenter votre permis de séjour à la personne chargée du dossier.

Parlez à votre municipalité si vous avez des questions.

Si vous avez commencé le cours sfi dans une autre commune, vous devez présenter une attestation de la date à laquelle vous avez commencé le cours.

Voici comment demander la prime sfi

Vous devez déposer votre demande de prime sfi sur un formulaire spécial que votre municipalité vous fournira.

Sur ce formulaire, vous inscrivez vos nom et prénom, votre numéro d'état-civil, votre adresse ou comment vous joindre, quel cours vous avez réussi et où vous avez suivi le cours de sfi. Ne remplissez pas la seconde partie du formulaire, elle est réservée à la municipalité.

N'oubliez pas de signer de votre nom.

La municipalité inscrira votre nom et votre numéro d'état-civil dans une base de données de la Direction nationale de l'enseignement scolaire, Skolverket.

Cette base de données indique aussi quelles notes vous avez obtenues et quand vous avez réussi le cours.

Votre adresse et votre numéro de téléphone n'y figureront pas.

Pour savoir de quelle manière votre nom et votre numéro d'état-civil sont conservés, adressez-vous à votre municipalité.

Décision

C'est votre municipalité qui décide de vous accorder la prime sfi. Pour toutes questions au sujet de cette décision, adressez-vous à votre municipalité. Si vous êtes mécontent de la décision, vous pouvez en faire appel auprès d'un tribunal administratif général.

Voici comment faire pour envoyer votre demande

Remplissez le formulaire de demande lorsque vous avez obtenu la note Admis ou Bien aux cours 1B, 2C ou 3D et lorsque vous avez rempli les conditions du règlement.

Envoyez ou déposez le formulaire à votre municipalité dans un délai de trois mois après avoir obtenu au moins la note Admis.

La municipalité vous dira si vous devez envoyer ou présenter d'autres documents.

La municipalité décidera si vous obtenez la prime sfi.

Si la prime sfi vous est accordée, le montant sera versé sur votre compte.

Bonne chance dans vos études de sfi et pour votre demande de prime sfi.

Si vous avez des questions concernant la prime sfi, adressez-vous à votre municipalité.